

tard au cours de la journée puisqu'on lui donne l'occasion de le faire maintenant. Ou il y a violation de privilège maintenant ou il n'y a aucune violation de privilège aujourd'hui.

**M. Kaplan:** Le leader du gouvernement aurait peut-être raison si j'avais soulevé la question de privilège, mais ce n'est pas le cas. J'invoque le Règlement—et le leader du gouvernement conviendra que j'ai le droit de le faire à tout moment—simplement pour dire que la question que je veux aborder s'inscrit dans la demande de débat spécial que mon chef va présenter. Je pense donc qu'il est plus logique que je présente mes arguments plus tard. Cependant, comme je l'ai dit en prenant la parole, monsieur le Président, je vous demande à cet égard un avis que, bien sûr, je suis prêt à accepter.

**M. le Président:** Je comprends le point de vue du ministre de la Justice. La présidence considère qu'il s'agit là d'un rappel au Règlement et non d'une question de privilège. Le député devrait, je pense, retirer son rappel au Règlement pour le moment. Nous verrons ce qui se passera dans l'heure qui vient et il pourra ensuite décider s'il convient ou non d'invoquer le Règlement à nouveau.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### PÉTITIONS

#### RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 216 pétitions.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

\* \* \*

### DÉCRETS DE NOMINATION

#### DÉPÔT

**L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, conformément aux dispositions du paragraphe 110(1) du Règlement, j'ai également le plaisir de déposer, dans les deux langues officielles, un certain nombre de nominations par décret faites par le gouvernement. Ces nominations sont

### Affaires courantes

automatiquement renvoyées aux comités permanents compétents, selon la liste jointe.

\* \* \*

## PÉTITIONS

### LES PROGRAMMES SOCIAUX

**M. Ross Harvey (Edmonton—Est):** Monsieur le Président, j'ai aujourd'hui l'honneur de présenter une pétition signée par 10 300 Canadiens, dont la plupart habitent à Edmonton et les autres viennent de 112 autres localités albertaines. Ces pétitionnaires demandent tous humblement au Parlement de retirer la proposition budgétaire visant à récupérer des prestations versées en vertu des programmes sociaux des pensions de vieillesse et des allocations familiales; cette pétition est très opportune étant donné la mesure dont la Chambre doit discuter aujourd'hui. Ces signatures ont été recueillies principalement par le *One Voice Committee* de la *Society for the Retired and Semi-retired* à Edmonton. Cela représente 10 000 Albertains, monsieur le Président. J'espère que le gouvernement en tiendra compte.

• (1140)

### LA LOI SUR L'IMMIGRATION

**Mme Barbara Greene (Don Valley—Nord):** Monsieur le Président, je dépose une autre pétition réunissant 1 295 signatures recueillies partout au Canada: du Yukon, du Québec, de la Colombie-Britannique et de la région métropolitaine de Toronto. Tous ces signataires s'opposent aux dispositions actuelles de la Loi sur l'immigration et veulent qu'on les révise pour les rendre conformes à la Charte canadienne des droits et libertés et pour encourager le respect des droits de la personne et de la dignité des personnes souffrant d'infirmités.

### LES DROITS DES ENFANTS À NAÎTRE

**M. Gus Mitges (Bruce—Grey):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui à la Chambre d'autres pétitions de citoyens préoccupés de localités du nord de l'Ontario. Mille huit cent soixante sept pétitionnaires de North Bay, Thunder Bay, Sudbury, Elliot Lake, Sault-Sainte-Marie, Kenora, Dryden, Sturgeon Falls, Espanola, New Liskeard, Coniston, Lively, Thornloe et Crystal Falls demandent avec insistance au Parlement de protéger les droits des enfants à naître dès le moment de la conception en adoptant une loi visant à protéger la vie de la mère et de l'enfant. Je les appuie sans réserve.

### LES ENFANTS PAUVRES

**M. Nelson A. Riis (Kamloops):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition au nom d'habitants